

ORDRE DU **J**OUR

- 1. Comité de pilotage et Arsco SA
- 2. Bref historique
- 3. Prescriptions cantonales et objectifs
- 4. Projet et Plans
- 5. Concept énergétique et traitement de l'eau
- 6. Horaires et utilisations
 - a. Piscine
 - b. Patinoire
 - c. Salle polyvalente en été
 - d. Restaurant
- 7. Quelques illustrations
- 8. Déroulement des travaux
- 9. Conclusion
- 10. Vos questions?

LE COMITÉ DE PILOTAGE

J.-C. Trotti : Vice-syndic à Coppet et Président d'Arsco SA
 L. Kunz-Harris : Syndique de Founex et Vice-présidente de l'APEJ
 M. Meyer : Municipal à Bogis-Bossey et Président du Cescot

4. **S. Emery** : Municipale à Mies, Présidente de l'APEJ et

Présidente du Copil

5. A. Pirat : Assistant maître d'ouvrage

6. **S. Kolly**: Secrétaire

3

ARSCO SA • Société appartenant aux 9 communes de Terre-Sainte Chavannes-des-Bois Chavannes-des-Bois Chavannes-des-Bois ARSCO SA • Société appartenant aux 9 communes de Terre-Sainte

Δ

ARSCO SA

- o Créée en 1987 lors de la construction du Collège des Rojalets
- Propriétaire de bâtiments intercommunaux (Collège des Rojalets, Collège Necker et Théâtre de Terre-Sainte)
- o Conseil d'administration de 10 personnes : un Municipal de chaque commune + un Président de la commune territoriale (Coppet)
- o Assemblée générale : un membre de chaque Municipalité de TS



5

BREF HISTORIQUE

o 1987	Projet de piscine prévue dans le cadre de la construction du collège
o 2011	Mission confiée par les communes à Arsco SA
o 2012	Concours d'architecture
o 2013	Plébiscite des 9 conseils communaux et du conseil intercommunal de l'Ascot (98%)
o 2014-2021	Procédures juridiques
o 2021	Obtention du permis de construire définitif
o 2022	Début des travaux

LES PRESCRIPTIONS CANTONALES



- « La natation fait partie du programme de base de l'éducation physique et sportive.... »
- o « Cet objectif devrait être atteint à la fin du second cycle primaire »
- « Les communes s'efforcent de mettre les installations adéquates à disposition ou de trouver des solutions de remplacement »

7

LES OBJECTIFS

- L'apprentissage de la natation pour les enfants : un usage scolaire avant tout
- 2. Une **ouverture au grand public** pour toutes les générations et tous les usages : cours de natation, aquagym,...
- Le remplacement (et l'agrandissement) de la patinoire éphémère de Coppet par une patinoire hivernale (22 semaines) pour un usage scolaire et public

LE PROJET

1. Une piscine

- 1. Un bassin de 25m x 16m avec 6 lignes d'eau
- 2. Un bassin non-nageur de 15m x 7m à fond mobile
- 3. Une gestion indépendante des bassins (traitement d'eau et température)
- 2. Une patinoire couverte de 40m x 20 m
 - 1. Une utilisation hivernale pour le patinage
 - Une utilisation estivale pour des usages sportifs et diversifiés (halle polyvalente multisport de 800 m2 à usage de la population de Terre-Sainte)
- 3. Un **bâtiment d'accueil avec restaurant** et des bureaux pour Arsco SA
- 4. Un **espace de détente extérieur** attenant à la piscine

9

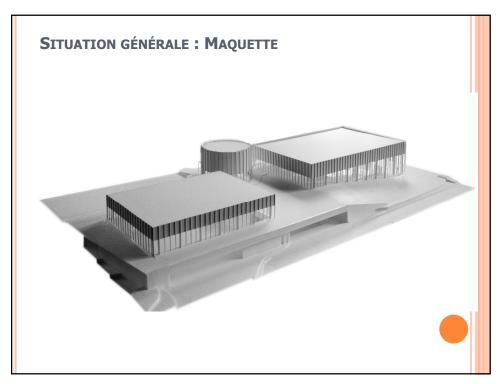
PARCELLE

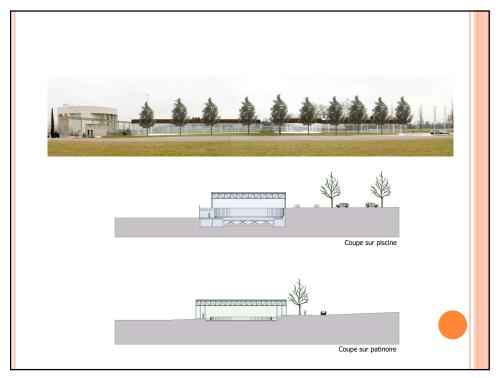


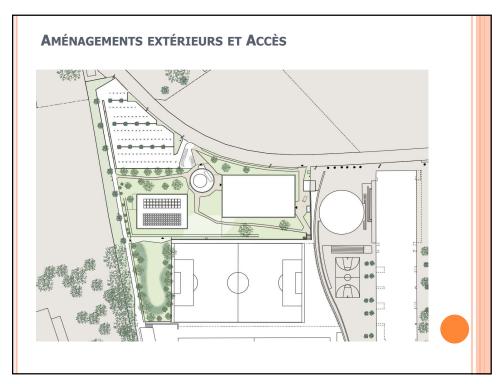
Le site aujourd'hui

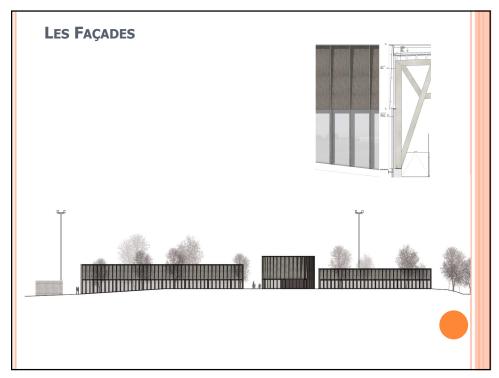


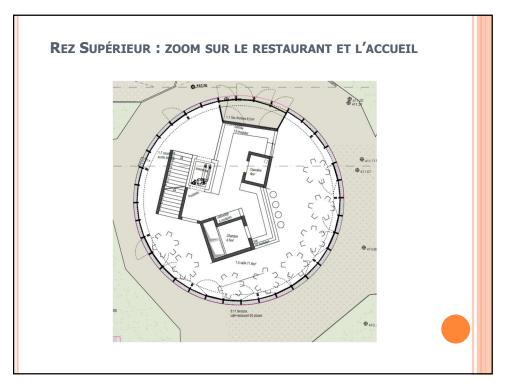


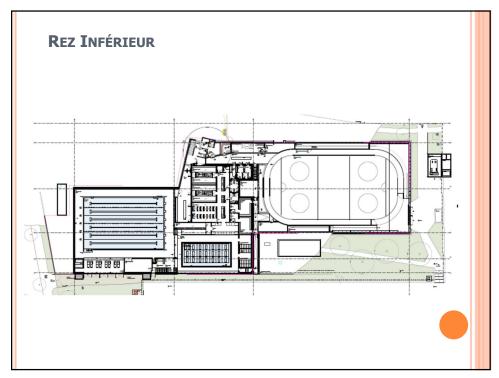


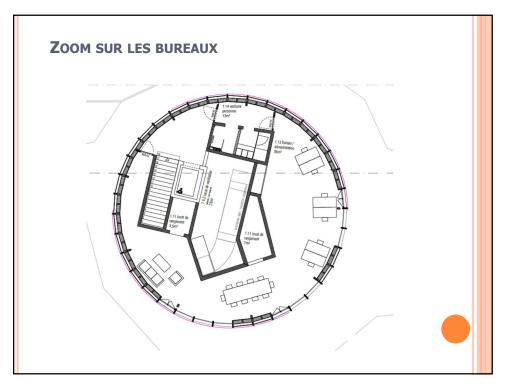








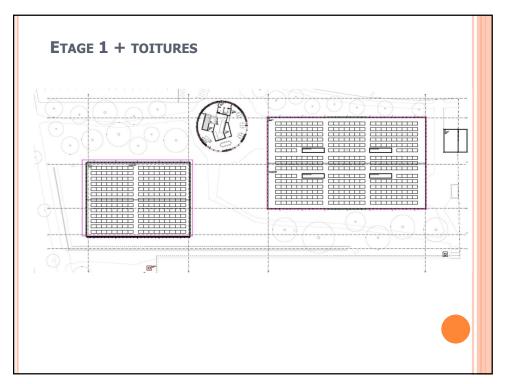




LE CONCEPT ENERGÉTIQUE

- 1. Une **approche globale** du site intégrant l'ensemble des bâtiments du site des Rojalets
- 2. Une **source d'énergie renouvelable** : un CAD (chauffage à distance) captant l'énergie des eaux usées des SITSE
- 3. Une **performance accrue** grâce à la pertinence intrinsèque du projet
 - 1. Production de chaud pour la piscine
 - 2. Production simultanée de froid pour la patinoire
- 4. Un complément grâce à une **valorisation des toitures** en production photovoltaïque

19





LE CONCEPT DE TRAITEMENT DE L'EAU

- o Filtration par du **verre recyclé**, broyé et ébavuré
- o Diminution de la consommation d'eau et des produits réactifs (chlore)
- Le choix d'un bassin en inox contribue à favoriser l'hygiène générale (moins de consommation de produits)

OUVERTURE DE LA PISCINE

- o Toute l'année, sauf les semaines nécessaires pour l'entretien
- En semaine
 - 8h à 20h public
 - 6h à 22h clubs ou associations
- Samedi-dimanche
 - 8h à 20h public
 - 6h à 22h clubs ou associations

23

UTILISATIONS PAR LES ASSOCIATIONS ET LE GRAND PUBLIC

- Cours de natation
- o Cours d'aquabike et d'aquagym
- o Cours de natation synchronisée
- Club de natation
- o Ou simplement pour aller nager...
- o Un développement possible vers des compétitions (pré-équipements)

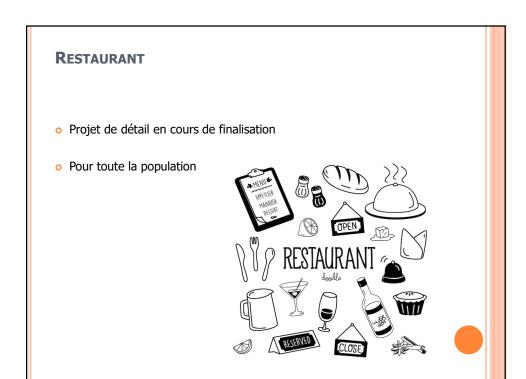
OUVERTURE HIVERNALE DE LA PATINOIRE

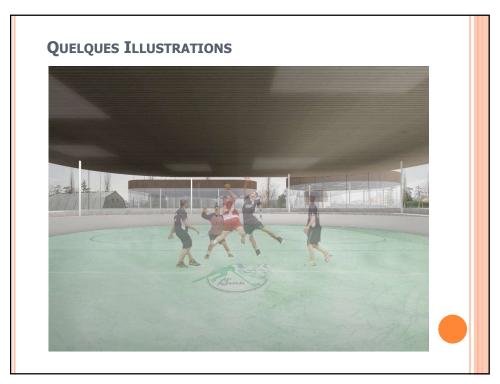
- 22 semaines par année
- o Lundi-mardi-jeudi vendredi
 - 8h à 16h écoles
 - 16h à 22h clubs ou public
- Mercredi-Samedi
 - 8h à 22h clubs ou public
- Dimanche
 - 8h à 20h clubs ou public

25

SALLE POLYVALENTE

- o Pour des clubs et associations sportives
- o Evénements particuliers (marchés, promotions, fêtes,...)













CONCLUSION

- > Un **projet fédérateur** attendu par la population de Terre-Sainte
- > Les **premiers travaux** au printemps 2022
- > Un objectif de mise en service à la rentrée 2024-2025

33

ET POUR FINIR

www.arsco.ch

Newsletter 3x par année → inscription sur le site



